



## • EN SAVOIR PLUS SUR LA LOCATION EN MEUBLE

**Lundi 13 décembre 2021 de 14h00 à 17h00**

**Public concerné :** Les loueurs en meublé qui souhaitent avoir des précisions sur les points suivants

### Les points abordés pendant la réunion

- 1 – Si on démembre le bien immobilier, quelles sont les conséquences pour la location meublée ?
- 2 - Les aspects juridiques de la location saisonnière.
- 3 - La différence entre la location meublée professionnelle et non professionnelle.
- 4 - Location meublée de votre résidence principale, est-ce possible ?
- 5 - En cas de vente d'un bien loué en meublé, détermination de la plus-value, taxable comment et à quelle hauteur ?
- 6 - Les conséquences fiscales et comptables d'un bien loué en nu puis en meublé.

**L'intervenant :** Jérôme LORBLANCHET, Expert-comptable.

**Déroulement :** présentation des différents points et réponses aux questions des participants.

**Nombre de places limité.**

**Participation financière :** 15 euros TTC

**Lieu :** à Toulouse (à l'espace formation du CGA M-P au 13, avenue Jean Gonord – parking privé).

**RENSEIGNEMENTS : 05 62 16 73 54**

Coupon-réponse à nous retourner au : CGA M-P 13 avenue Jean Gonord BP 45070 31033 Toulouse cedex 5 - Fax 05.62.16.73.53 - Service Formation Tél 05.62.16.73.54 ou formation@cgamp.asso.fr

Adhérent : M. Mme Mlle ..... Adhésion n° .....

Adresse : .....  | | | | |

..... E-mail : .....

Nom du (des) participant(s) :

**Lundi 13 décembre 2021 de 14h00 à 17h00:** .....

Ci-joint un chèque de 15 € par participant.

### CENTRE DE GESTION AGRÉÉ MIDI-PYRÉNÉES

#### Agence de Toulouse

13, avenue Jean Gonord - BP 45070 - 31033 Toulouse Cedex 5

Tél. 05 62 16 73 50 • Télécopie 05 62 16 73 53

[www.cgamp.asso.fr](http://www.cgamp.asso.fr)

#### Agence de Carcassonne

2 rue Voltaire – BP 111 – 11003 Carcassonne Cedex

Tél. 04 68 11 18 97 • Télécopie 05 62 16 73 53